RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2ème Circonscription

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Élections Législatives
Scrutin du 5 juin 1988

Michel THOURY

Maire de Saint-James
Président du Syndicat de Développement du Sud-Manche

Depuis l'élection du Président de la République, il est apparu que les citoyens de notre pays ont pris conscience de la nécessité d'un vaste rassemblement de toutes les énergies notamment à l'approche des échéances européennes de 1992. L'effort de chacun s'avère indispensable pour franchir cette étape inéluctable, nécessaire et décisive.

A cet égard, j'ai démontré depuis 11 ans, en ma qualité d'élu de notre arrondissement, ma capacité à affronter et à résoudre les difficultés rencontrées par notre pays.

C'est ainsi que je suis à l'origine, entre autres, de :

— La création du premier C.A.T public en France ainsi que du premier Atelier Protégé Public de France pour handicapés ;
— le maintien d'un I.M.P. et d'une Maison d'Accueil Spécialisée performants ;
— la création de «Normandie Sélection», association pour la promotion du cheval de selle de notre région ;
— la constitution de commissions de diversification agricole (fruits rouges et petits fruits) ;
— une politique de l'habitat primée au niveau national en 1987 ;
— une politique de l'emploi et de la formation innovante et exemplaire (Noël de l'Emploi à St-James).
— l'initiation d'une politique originale de sports et de loisirs ;
— le développement et la promotion d'une politique de tourisme rural (Contrat de Pays d'Accueil) exemple national de dynamisme et de sauvegarde des traditions, et de relance de l'économie et de l'emploi,

dont le succès et l'impact sont connus de tous.

Ma candidature et celle de Henri CUCHE doivent être comprises dans le droit fil de cette politique. Nous voulons en effet conduire notre action dans l'esprit de tolérance et de concertation générale que tout le monde nous reconnaît et qui est le gage de la réussite.

Nous préconisons pour aborder l'avenir dans les meilleures conditions possibles une démarche s'inscrivant dans les principaux axes suivants :

— Liberté d'entreprendre,
— participation des salariés,
— liberté de l'enseignement,
— liberté de l'information,
— solidarité envers les plus démunis (chômeurs, personnes âgées),
— égalité devant la santé,
— un enseignement et une formation adaptés aux besoins de notre pays conformément aux aspirations de notre population,
— un développement des communications (axe des estuaires) et des télécommunications.
— donner une réponse à l'angoisse de nos agriculteurs devant l'avenir en valorisant les atouts existants (lait et viande) et en diversifiant de façon professionnelle,
— créer un grand pôle touristique rural fort et permanent.

SOUTENEZ NOTRE PAYS EN ACTION

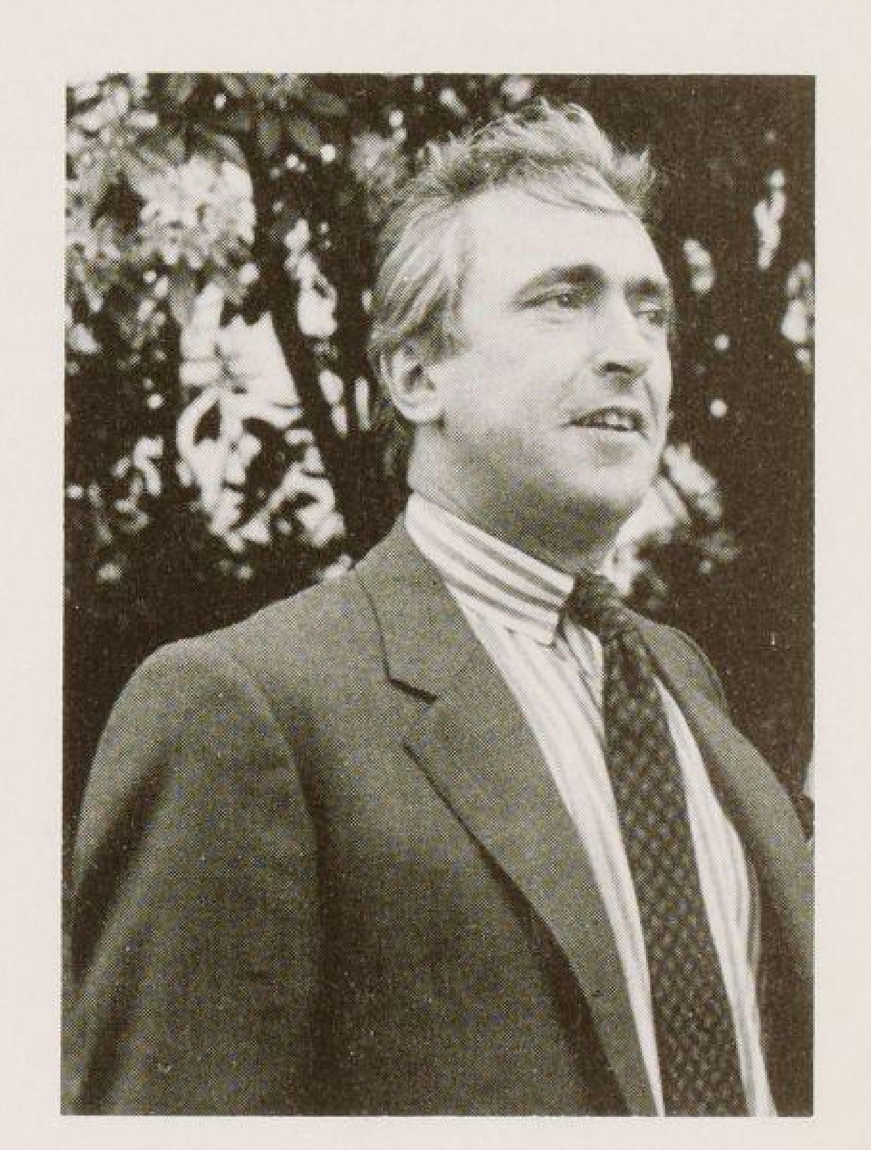
Vu le Candidat.

Imp. LA GAZETTE 50600 - Tél. 33.49.11.60+

UN DÉPUTÉ POUR NOTRE PAYS EN ACTION



Michel THOURY candidat



Henri CUCHE suppléant

Votez Michel THOURY - Henri CUCHE